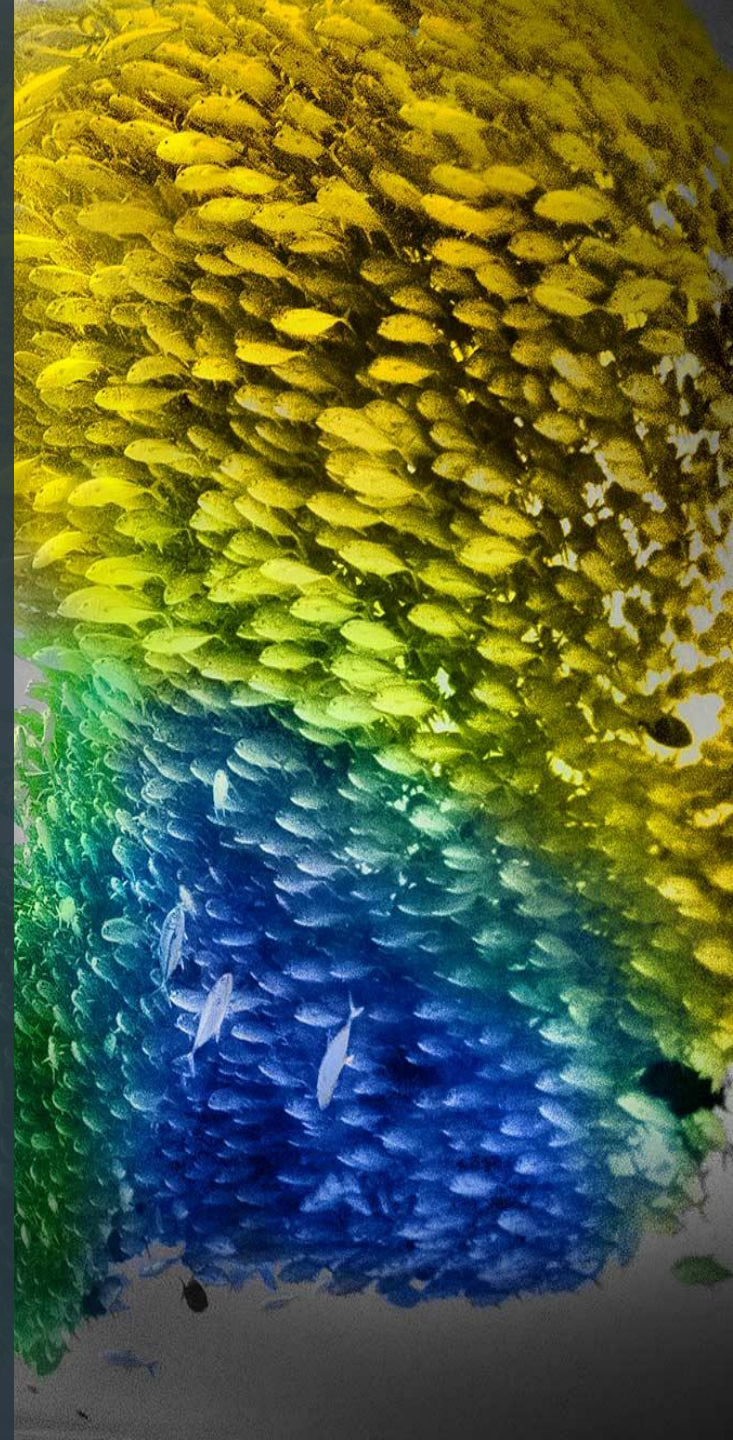
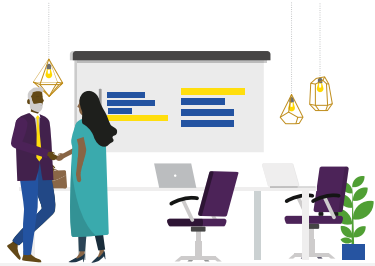


Afer Marchés Émergents

Profiter de la vigueur des marchés émergents tout en diversifiant son capital



Que recherche l'investisseur d'Afer Marchés Emergents?



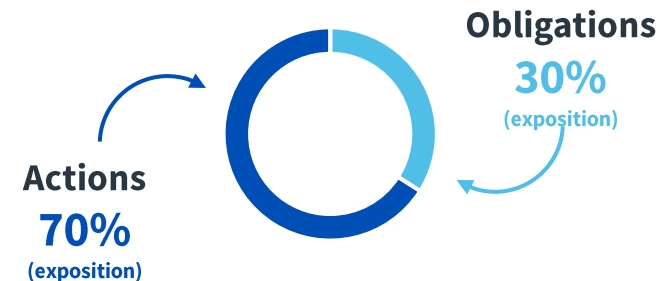
A accéder à l'investissement dans **les actions et les obligations des pays émergents** avec une gestion active



Diversifier son portefeuille sur les marchés financiers en acceptant un risque de perte en capital.

Une allocation proche de l'indice de référence*.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.



*Cette répartition est celle du fonds à fin février 2021. Elle ne constitue pas un conseil en investissement, à l'achat comme à la vente. L'allocation réelle du fonds pourra varier en fonction de la stratégie de gestion. Le FCP a pour objectif de surperformer l'indice de référence composite (33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600, dividendes/coupons réinvestis). Le FCP est principalement exposé aux risques liés aux Risque de perte en capital, Risque de change, Risque lié aux pays émergents, Risque actions, Risque de taux, Risque de crédit, et Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement). Pour une liste complète et détaillée des risques associés au fonds nous vous invitons à consulter le prospectus. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

3 raisons de choisir Afer Marchés Emergents



L'accès à des marchés émergents dynamiques

L'accès à une zone très dynamique et bénéficiant d'un taux de croissance moyen supérieur à celui des pays développés, avec des transformations structurelles profondes



Le FCP est soumis aux risques liés aux marchés d'actions, de change, de marchés émergents, de crédit, et au risque de produits dérivés.



Un fonds aux multiples sources de rendements

Pour optimiser les sources de rendements dans les pays émergents, le portefeuille investit sur de nombreuses classes d'actifs : actions, obligations, instruments du marché monétaire et parts ou actions d'OPC

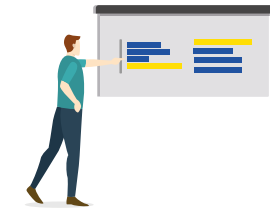


Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.



Un fonds qui bénéficie d'une gestion active

Le fonds multi-actifs peut être adapté avec agilité en fonction des conditions de marché, en conservant une gestion active, et pouvant intégralement investir dans le marché monétaire en cas de nécessité



Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Pour une liste complète et détaillée des risques associés au fonds, nous vous invitons à consulter le prospectus disponible sur le site afer.fr.

L'accès à des marchés émergents dynamiques



Des pays avec de meilleures perspectives de croissance

- **Un taux de croissance moyen supérieur** à celui des pays développés
- **Des transformations structurelles** les rapprochant progressivement du modèle économique et social des pays développés
- **Une zone mondiale menée par les BRIC:** le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine

Des pays disposant d'un fort potentiel de rattrapage vis-à-vis des pays développés

- **Des pays avantagés par le ralentissement de la globalisation,** ce qui se traduit par une augmentation de la demande interne
- **Des pays soutenus par leur évolution géographique** et leur demande domestique
- **L'information et le savoir se diffusent en temps réels,** la convergence entre pays développés et émergents est rapide

Le fonds est soumis au risque lié aux pays émergents. L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Pour une liste complète et détaillée des risques associés au fonds, nous vous invitons à consulter le prospectus disponible sur le site afer.fr.

Un fonds aux multiples sources de rendement

Identification des moteurs de performance sur toutes les classes d'actifs et zones géographiques

Cette allocation est donnée à titre d'illustration. Elle ne représente pas le portefeuille réel du FCP.



Une multitude d'instruments accessibles aux gérants pour chercher à générer de la performance

-  Actions
-  Obligations
-  Autres OPC

La diversification géographique comme moteur de performance supplémentaire

-  Pays émergents
(via actions et obligations)
-  Europe
(via actions)

Source : Aviva Investors France.

Un fonds qui bénéficie d'une gestion active

Marges de manœuvres pour piloter l'exposition du fonds entre classes d'actifs et zones géographiques



Le fonds Afer Flexible Emergents **peut être adapté avec agilité** et flexibilité, **en adoptant un profil très risqué ou au contraire très modéré en fonction des conditions de marché**. Il peut intégralement investir dans le marché monétaire en cas de nécessité.

*Organismes de placements collectifs

Afer Marchés Emergents

À RETENIR



L'accès à des marchés émergents dynamiques

L'accès à une zone très dynamique et bénéficiant d'un taux de croissance moyen supérieur à celui des pays développés



Un fonds aux multiples sources de rendements

le portefeuille investit sur de nombreuses classes d'actifs : actions, obligations, instruments du marché monétaire et parts ou actions d'OPC



Un fonds qui bénéficie d'une gestion active

Le fonds multi-actifs peut être adapté avec agilité en fonction des conditions de marché, en conservant une gestion active

Le FCP est soumis aux risques liés aux marchés d'actions, de change, de marchés émergents, de crédit, et au risque de produits dérivés.

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Pour une liste complète et détaillée des risques associés au fonds, nous vous invitons à consulter le prospectus disponible sur le site afer.fr.

Principales Caractéristiques

Nom du fonds	Afer Marchés Emergents
ISIN	FR0011399682
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Date de création	28 Février 2013
Société de gestion	Aviva Investors France
Objectif de gestion	Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence composite 33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600, en investissant de manière discrétionnaire, directement ou indirectement sur des instruments exposés aux pays émergents, tout en conservant la possibilité de se replier intégralement sur des valeurs du marché monétaire.
Stratégie d'investissement	La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds. Le FCP pourra être investi entre 0% et 50% de l'actif net en direct sur les marchés actions. Les émetteurs sélectionnés relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents ; entre 0% à 50% de l'actif net en OPC exposés aux actions émises sur les marchés des pays émergents ; entre 0 et 50 % de l'actif net en OPC exposés aux titres de créance dont les émetteurs, issus du secteur public ou privé, ont leur siège social dans les pays émergents. Le FCP a la possibilité de se replier entre 0% et 100% de son actif net sur des valeurs du marché monétaire.
Zone géographique	L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents de toutes zones géographiques pourra être comprise entre 0% et 100% de l'actif net du fonds. Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 100% de l'actif net.
Indicateurs de référence	Il s'agit d'un indicateur de référence composite (33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600, dividendes/coupons réinvestis).
Profil de risque SRRI*	SRRI* :  (5/7)
Frais d'entrée	4% maximum. Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite.
Frais de rachats	Néant
Frais de gestion financière	0,95% TTC maximum
Commission de surperformance	Néant
Commission de mouvement	de 2,40 à 36 euros TTC selon le pays (prélevées sur chaque transaction).

L'indicateur synthétique de risque SRRI se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Principaux risques

Risque lié à la gestion discrétionnaire: Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque de perte en capital : Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué. Risque lié à la gestion discrétionnaire Afer Marchés Emergents 9/18 Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque de change : Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque lié aux pays émergents : L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque actions : Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux : En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit : La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié aux produits dérivés : Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) : Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Principaux risques

Risque de contrepartie: Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) : L'OPVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles : L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion. **Risque de contrepartie** Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité : Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

- Risque de liquidité
- Risque de titrisation
- Risque lié aux marchés des matières premières

Le détail des risques accessoires est disponible sur le prospectus du fonds accessible sur le site Afer.fr

Indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI)



L'indicateur synthétique de risque se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Information importante

Ce document à caractère promotionnel a été établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14, rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

Avant tout investissement dans les fonds présentés dans le document, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

Les fonds présentés dans ce document peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays.

Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (*DICI*) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription ; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

FA21/0084/09102021